



ANNICK GIRARDIN
MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 16 mars 2017

Mise en place du groupe de travail pour la reconnaissance des ATSEM

A la suite de l'adoption à l'unanimité en février 2017 du rapport du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) sur les Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), Annick GIRARDIN, ministre de la Fonction publique, annonce la constitution d'un groupe de travail dont la première réunion aura lieu le 29 mars 2017. Les premières conclusions de ce groupe de travail devront être disponibles à la rentrée 2017.

Constitué dans le cadre du CSFPT et présidé par la direction générale des collectivités locales (DGCL), ce groupe sera constitué des représentants des employeurs et des organisations syndicales représentatives de la fonction publique territoriale.

Il sera mobilisé autour de trois priorités :

1. Préciser les missions confiées aux ATSEM*.
2. Proposer des mesures sur les conditions de travail, la pénibilité du métier et les outils de prévention.
3. Fournir la possibilité aux ATSEM qui le souhaitent de suivre une formation professionnelle et d'accéder à un cadre d'emplois classé en catégorie B.

* Le groupe de travail pourra s'appuyer sur les propositions qui ont été demandées, pour le 30 juin prochain, à l'Inspection générale de l'administration (IGA) et à l'Inspection générale de l'éducation nationale (IGEN) par Annick GIRARDIN et Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les inspections générales procéderont à un double travail sur le rôle et les missions des ATSEM mais également sur la redéfinition des relations entre les ATSEM et les enseignants.

Contact presse

Nicolas SIRE

Conseiller communication

Tél : 01 43 19 22 54

Mob : 06 18 59 23 75

nicolas.sire@fonction-publique.gouv.fr
